

LesEchos.fr

Deux projets français pour lancer de nouvelles agences de notation

LAURENCE BOISSEAU - LES ECHOS | LE 19/04/2013

•Un bureau d'analyse financière sur les PME tente de devenir une agence de notation. •Dans le même temps, une société française propose de noter le riche souverain.

Encourager la concurrence, c'est aussi un moyen d'ébrécher la toute-puissance des trois grandes agences de notation, Standard & Poor's, Moody's et Fitch. Alors que, faute de moyens, la création d'une agence européenne semble dans les limbes, deux projets français sont sur le point de voir le jour.

Selon nos informations, Sebastien Fajjean et Jérôme Chosson, respectivement directeur associé et directeur de la recherche chez IDMidcaps, bureau d'analyse financière spécialisé dans les petites et moyennes capitalisations, sont dans une phase de dépôt d'agrément auprès de l'Esma, le régulateur européen chargé des agences de notation. Leur but : proposer les services d'une agence de notation spécialisée dans les PME et ETI, Nota Bene Corporate. Les deux entrepreneurs, qui ont fondé le premier bureau de recherche indépendant en France, veulent s'appuyer sur l'expertise et la base de données unique construites sur ce segment de la cote depuis treize ans pour développer une méthodologie dédiée aux PME-ETI. « *Les notes pourraient être payées par les émetteurs, mais le modèle privilégié serait celui d'être rémunéré avant tout par les fonds* », explique Hubert de Vauplane, avocat d'IDMidCaps et associé chez Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP. « *Il n'existe pas de sociétés françaises qui notent les PME. Or le financement de l'économie réelle nécessite l'émergence de sociétés comme Nota Bene Corporate qui vont noter les PME. Aujourd'hui, 90 % de leur financement est assuré par les banques. Avec les contraintes de Bâle III, ce ne sera plus possible. Les marchés devront prendre le relais. Et, pour cela, les investisseurs ont besoin d'analyses de crédit* », note Hubert de Vauplane.

Un nouveau modèle d'évaluation

Par ailleurs, dans le même temps, en France, un programme de recherche sur une méthodologie de notation des risques souverains a vu le jour la semaine dernière. Ce projet est soutenu par la Caisse des Dépôts. Il sera doté de 3,8 millions d'euros et financé en grande partie par le Fonds unique interministériel et par la région Ile-de-France. L'agence Riskergy, qui devrait naître de ce programme en 2015, proposera une notation basée sur un modèle prospectif macroéconomique, fiscal, monétaire et budgétaire et intégrera l'énergie comme un facteur affectant la production de richesses. « *Des travaux académiques de plus en plus nombreux soulignent la dépendance de la croissance économique (PIB) à l'accessibilité énergétique, notamment le FMI depuis 2011* », soulignent les promoteurs de Riskergy.

@boisseaul Suivre